

LE PENTAGONE À LA FRANÇAISE EST UN HEXAGONE !



Photo : AFP PHOTO / JOEL SAGET

Pour tout savoir sur ce monstre qui rassemble toutes les forces militaires de la Capitale en un lieu unique (est-ce prudent ?), consultez le fichier PDF que m'adresse un ami internaute que je salue et remercie au passage.

Ce bel ensemble issu d'un Partenariat Public Privé (PPP) – avec Bouygues – n'est pas donné ! (1)

“Le montant total du contrat, c'est-à-dire le cumul des redevances durant 27 années d'exploitation, de 2014 à 2041, est évalué à 3,4 milliards d'euros constants hors taxe. La redevance annuelle moyenne que devra payer le ministère de la Défense de 2015 à 2041 avoisinera les 150 millions d'euros TTC, en légère baisse par rapport à l'évaluation préalable réalisée en 2009”.

Soit $150 \times 27 = 4,050$ milliards d'euros.

Les caractéristiques techniques de l'ouvrage sont impressionnantes et laissent rêveur.

- 16,5 ha de superficie totale
- 87 200 m² de façades
- 5 600 m² de panneaux photovoltaïques
- 24 405 m² de jardins sur la parcelle Ouest
- 175 arbres sur la parcelle Ouest
- 2 espaces de restauration de 3 500 places pour 7 200 repas/jour

- 1 centre médical comprenant 2 cabinets dentaires, 1 cabinet d'ophtalmologie,
- 1 cabinet de gynécologie, 1 cabinet de kinésithérapie, 1 salle d'urgence (soins sur place, par commodité ou en cas de crise ?)
- 1 400 places de parking (pour 9200 personnes)
- 3 crèches d'une capacité totale de 180 berceaux
- 3 135 bureaux, dont 1 521 bureaux individuels
- 15 200 ordinateurs
- 7 900 portes intérieures
- 400 salles de réunion
- 700 chambres
- 108 ascenseurs
- 68 escaliers
- une piscine de 25 mètres
- un pôle d'activités sportives

(1)

Le Partenariat public-privé (PPP) a été choisi après une étude comparative. Dans ce type de contrat, la personne publique confie à un consortium privé la conception, la construction, la maintenance, l'exploitation et le financement d'un ouvrage. Cela permet, entre autres, de mieux maîtriser les délais de réalisation et les coûts annuels d'exploitation.

Cette forme de contrat présente un avantage majeur, pouvoir lancer des travaux importants par des entreprises privées sans disposer de la trésorerie nécessaire aux opérations. Inconvénients majeurs: la dette s'étalant dans le temps (plusieurs dizaines d'années) elle est sujette à des fluctuations, dérapages et risques de corruption. Par ailleurs, le partenaire privé reste prioritaire et on ne peut faire appel qu'à lui en cas de besoins (adaptations, modifications...); d'où le risque de voir les

factures s'élever sans pouvoir contester. Au final, la note a de
« fortes chances » d'être particulièrement salée !!